

La revue de

Nord Nature Environnement

n°186
novembre 2023
50^{ème} année
Prix : 5 euros

Fédération régionale



SOMMAIRE

Revue trimestrielle de Nord Nature Environnement

Fédération régionale
des associations d'étude et de protection
de la nature et de l'environnement.

Fédération Nord Nature Environnement
MRES, 5 rue Jules de Vicq
59000 Lille

Ouvert au public du lundi au vendredi de
9h à 12h et de 14h à 16h

Tél : 03 20 88 49 33

Directeur de publication
Alain Tredez

Frappe
Auteurs des articles

Maquette
Nicolas Buriez, Jacqueline Istas,

Comité de lecture
Georges Sénécaut, Geneviève Lugez
& Claudine Maes

Impression
Tanghe Printing, 20 bvd Industriel
B-7780 Comines

La reproduction des articles est autorisée
sous condition de citer la source

Tirage : 200 exemplaires

Fascicule 186, novembre 2023,
50^{ème} année
ISSN 2803-4899

Canal Seine Nord

Un projet pharaonique, irrationnel, sur fond de mensonges et
de spéculations douteuses. - F. Herbaut p.1

Santé

Environnement -Santé, même combat. - A. Tredez p.3

Eau

Comment de la « bonne eau » 1 d'exhaure peut se transfor-
mer en eau souterraine. - J. Danloux p.5

Vie de la Fédération

Représentants de la Fédération Nord Nature Environnement
dans les commissions et groupes de travail institutionnels en
2023 p.7

Vie de la Fédération

Rapport d'activités 2022 p.9
La communication p.9
Industrie p.11
Aménagement du territoire p.11
Eau p.12
Biodiversité p.13
EEDD p.14
Vie de la Fédération p.16

Couverture : Leste vert (*Chalcolestes viridis*)

Photo : N. Buriez

La Fédération en ligne :
www.nord-nature.org

Et pour nous contacter :
secretariat@nord-nature.org



DREAL HAUTS-DE-FRANCE

Canal Seine Nord Europe

Un projet pharaonique, irrationnel, sur fond de mensonges et de spéculations douteuses.

Par Francine Herbaut

Membre du Bureau de Nord Nature Environnement

Le Canal Seine Nord Europe (CSNE) c'est 107 kms de canal à grand gabarit traversant l'Oise, la Somme, le Pas-de-Calais, le Nord.

Présenté comme «le chaînon manquant» dont l'enjeu est de relier par voie d'eau la région parisienne à Anvers et Rotterdam, le Canal Seine Nord Europe représenterait un potentiel de 14000 emplois directs et indirects créés : économie des territoires locaux boostée, bases nautiques créées ! Camions remplacés par des péniches : report modal garanti ! Vision écologique n'est-ce pas ?

Mais il n'était pas de bon ton de parler

- Des emplois supprimés par voie de conséquence dans les ports français du Havre et de Rouen (le CSNE constituant en réalité la percée terrestre des ports d'Anvers et de Rotterdam qui affaiblirait mécaniquement les ports français)
- Du mirage des emplois locaux : d'une part pour le chantier les caractéristiques de l'Appel d'Offre sont telles que seules des multinationales peuvent y répondre. D'autre part pouvait on imaginer sans rire des bases nautiques mêlant plaisanciers et barges géantes (180 m) emplies de conteneurs sur trois étages, naviguant cote à cote ?
- Du coût de ce projet (4.8 milliards en prévision initiale)

Il ne fallait pas faire remarquer les évidences :

- Fait pour le transport lent de marchandises volumineuses le CNSE ne concurrence pas le transport routier mais le rail
- La flotte fluviale néerlandaise est mieux équipée et organisée pour bénéficier de ce canal que la flotte fluviale française artisanale
- Le développement ne peut que favoriser l'import/export des céréales, la filière agro-industrielle, la filière des engrais, l'importation massive de bois pour l'énergie.

Il ne fallait pas non plus tirer la sonnette d'alarme sur

- L'ensemble des thématiques liées à l'eau : les risques d'inondation, la nécessaire préservation des zones humides, le prélèvement sur les eaux de surface : 20 millions de m³ prélevés dans l'Oise et l'Aisne dans un contexte de réchauffement climatique et donc de pénurie d'eau prévisible ...
- Les terres agricoles supprimées (90 % des 1900 ha nécessaires au projet sont des terres agricoles)
- La quantité exceptionnelle de déblais issus du creusement du canal, leur traitement et leur stockage, les risques de pollution ...
- L'impact sur les paysages, l'urbanisation, les

trafics, le bruit, l'activité agricole ...

Les avis de la Fédération Nationale des Associations des Usagers des Transports (150 associations), des riverains, du Conseil Général du Développement Durable, de la Cour des Comptes Européenne qui pointait une estimation « peu réaliste », de l'autorité environnementale, des associations écologistes ont été évincés d'un revers de main.

Il ne pouvait pas y avoir de « Plan B ». Circulez. Y'a rien à voir !

Pas de place au débat. Utiliser ces 4,8 milliards pour développer le fret, les transports en commun, rénover les bâtiments et les rendre moins énergivores, développer l'agriculture locale et les circuits courts Quelle utopie !

Aujourd'hui les effets de ce grand projet inutile font surface envers et contre tous ces « visionnaires » entêtés.

Dernièrement à Longueil-Annel les riverains découvrent que « la Vieille Oise sera rebouchée, le bras du canal coupé, et le Bois de l'écureuil rasé. Fin des joutes pour les uns, des parties de pêche pour les autres » « Les habitants créent le Collectif des citoyens de l'eau » Un rassemblement a eu lieu le 24 septembre.

Nord Nature Environnement a décidé lors de son dernier Conseil d'Administration de réitérer son avis négatif concernant ce projet.

Nous prendrons contact avec les associations et collectifs pour leur apporter notre soutien.



Tracé du Canal Seine Nord.
Source : www.canal-seine-nord-europe.fr

Environnement - Santé même combat

Par Alain Tredez

Président de Nord Nature Environnement

Le dérèglement climatique tue.

Canicules, inondations, coulées de boue, désertification, méga feux, prolifération d'insectes porteurs de maladies tropicales, pénuries d'eau provoquent partout des surmortalités croissantes et des effets sociaux mortifères, exodes de la faim et de la soif, victimes des guerres de l'eau en premier lieu.



Pénurie d'eau Photo Pixabay

La sixième grande extinction des espèces tue.

Par centaines chaque année, des espèces animales et végétales disparaissent, des insectes ou oiseaux autrefois communs sont dépeuplés, et l'espèce humaine elle-même est menacé par la disparition des pollinisateurs, des prédateurs naturels, des équilibres écologiques, du patrimoine génétique sauvage.



Belette . Photo
Michel Vanwarreghem (GON)

Dérèglement climatique et effondrement de la biodiversité ne sont pas des causes, mais des conséquences. Quand on remonte aux causes, on trouve toujours l'activité humaine, et plus spécialement l'industrialisation et la financiarisation de cette activité, imposées par le système capitaliste, c'est-à-dire quelques milliers d'ultra-riches détenant tous les pouvoirs réels.

L'industrialisation à marches forcées de l'agriculture empoisonne notre eau, notre air, nos sols, fait pousser artificiellement sur des sols malades des plantes malades qui alimentent essentiellement des animaux malades, et accessoirement des humains, dont on veut nous faire croire qu'ils pourraient être en bonne santé. La production industrielle de masse et la surconsommation de ses produits fait le reste : empoisonnement généralisé par les particules fines, les COV, les métaux lourds, etc.

Le résultat est sous nos yeux : doublement en 30 ans des cancers apparaissant chaque année (+ 80% en 3 ans rien que pour les jeunes), 4000 morts en excédent en France du fait des canicules 2023, morts chaque année dus à la pollution atmosphérique, Pour être bien totalement détestable, le cynisme de ces nuisibles est complet : les mêmes fabriquent les poisons et les « remèdes » censés nous guérir.

Nous sommes agressés 24 heures sur 24 par ces agissements mortels, et nous sommes donc de fait en état de nécessité, en situation de légitime défense.

Le premier droit d'un(e) citoyen(ne) n'est pas le droit à la propriété mais le droit à la vie, donc le droit à un air sain, à une eau non polluée, à une alimentation exempte de toxiques dans ses modes productifs autant que dans ses aliments. Là est la principale menace sur notre sécurité. Là est notre combat prioritaire. La fédération régionale NORD NATURE ENVIRONNEMENT est l'un des acteurs majeurs de ce combat pour la santé et l'environnement intimement liés. Le réseau MRES, les mouvements activistes, les humanitaires, les producteurs bio, les économistes, urbanistes et philosophes alternatifs, certains syndicats et partis et tout un peuple de militants conscient que « ça ne peut pas durer comme ça » entrent progressivement dans cette lutte pour une juste décroissance, la justice climatique, et une réelle défense de notre santé.

L'Homme ne peut pas être en bonne santé sur une planète malade.

Dans notre région, quelques signes d'espoir sont apparus récemment. Avec le concours d'un membre de Nord Nature Environnement, le Centre d'Education Nature du Houtland

(CENH), un collectif régional des « GARDIENS du VIVANT » s'est structuré, rassemblant 350 membres les 13,14 et 15 octobre, majoritairement professionnels de santé ou associations de prévention. Ce collectif a proposé avec succès à la MRES de faire entrer au CA et au bureau plusieurs de ses représentants afin de structurer un axe Santé-Environnement dans le réseau. De bonnes fées sont penchées sur ce berceau puisque le représentant du CENH à la MRES n'est autre que le président de cette même MRES, qui pilote personnellement la mise en place du groupe de travail ad hoc. Egalement membre de la MRES, Nord Nature Environnement attend à présent avec impatience la première réunion de ce groupe de travail, et commence l'action de sensibilisation de tout le monde associatif et alternatif autour de cet enjeu majeur.

L'URGENCE ÉCOLOGIQUE COMMANDE .

Il y a déjà eu trop de morts du fait de l'effondrement de nos systèmes de santé face à ces causes non combattues, et cela doit cesser au plus vite.



La planète en feu Photo Pixabay

Comment de la « bonne eau »¹ d'exhaure peut se transformer en eau souterraine.

Par Joël Danloux

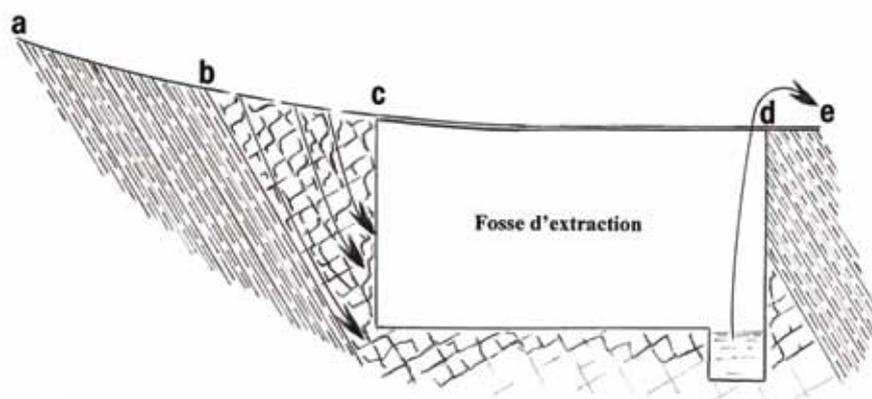
La question est importante pour notre « Bassin » Artois-Picardie, « à un moment où nous allons manquer d'eau dans la Région »². Dans les secteurs carriers des Marquise et de l'Avesnois, le volume des eaux exhaurées déclaré en 2011 s'élevait déjà à 32 millions de m³, dont 23 millions pour l'Avesnois³ où les fosses d'extraction n'ont pas cessé depuis de s'approfondir, parfois au détriment des captages classiques d'eau potable.

Si les exploitants de granulats ont renoncé aux grès quartzites peu aquifères au profit des calcaires durs et aquifères du Primaire, la circulation de l'eau dans ce milieu parfois très largement fissuré n'est pas sans problème : peu ou aucune filtration, transferts parfois très rapides. C'est la raison pour laquelle « la réglementation ne permet d'envisager l'utilisation de ces eaux à des fins alimentaires humaines que sous certaines

conditions »³.

Tout le problème réside dans l'évaluation la plus correcte possible des pourcentages d'eaux souterraines et d'eaux superficielles circulant dans un milieu fracturé naturellement (karst dans les calcaires durs d'âge Primaire) et artificiellement (réinfiltrations amont et réactivation du karst lié à une chute drastique des niveaux d'eaux), quand les fosses d'extraction voisinent ou sont dominées par des cours d'eau facilement polluables.

C'est un porter-à-connaissance récent⁴ sur le remblayage partiel d'une carrière en fosse, où l'utilisation des eaux d'exhaure à des fins alimentaires était envisagée depuis plusieurs années, qu'il a été possible d'avoir accès aux données de base et aux méthodes d'évaluation de la nature des eaux exhaurées⁵.



a-b Cours d'eau amont sur terrain imperméable. b-c Cours d'eau amont sur terrain calcaire karstifié.
c-d Cours d'eau canalisé et (ou) partiellement tubé. e Cours d'eau aval fosse et point de rejet des eaux d'exhaure

Ce schéma que certains trouveront plutôt simpliste mais qui est la triste réalité dans ce cas bien précis⁴, montre comment une simple mesure de débit peut conduire à des interprétations

erronées.

Explication : C'est un jaugeage réalisé au point c en pleine zone calcaire, au lieu du point b à la limite de l'imperméable et l'absence de

vérification de l'état du tubage sur le tronçon **c-d** (pertes possibles) qui a permis au bureau d'études d'affirmer que la différence de débit observée entre les seuls points jaugés **c** et **e** représentait les apports de la nappe !

Cette hydrogéologie locale bien particulière se résume ainsi ⁵ :

- 85 % d'eau issue de la nappe,
- 12 % du ruissellement,
- 3 % des pertes du cours d'eau.

Ces « petites » erreurs d'évaluation quand un site carrier intercepte un cours d'eau présentent un double « avantage » :

- L'absence de jaugeage plus amont (point **b**) conduit à ne restituer au cours d'eau qu'un débit minimal.
- Le distributeur dispose alors d'une ressource accrue à des fins d'adduction d'eau potable.

L'inconvénient majeur réside dans le fait que l'hydrogéologue n'est appelé à traiter seulement que des paramètres hydrodynamiques de l'aquifère souterrain fracturé, sans qu'il lui soit permis de vérifier par traçage les pertes et les pollutions possibles pouvant provenir des écoulements superficiels (amont cours d'eau, section **ab**).

Souhaitons que pour le « projet d'envergure nationale » lancé le 10/07/2022 après enquête publique ⁶ ne se retrouve pas le même type d'erreur. Sur les 2 sites intéressés, le schéma est plus complexe et les bassins versants des 2 cours d'eau reçoivent des apports latéraux souterrains conséquents.

Toutefois, s'agissant du premier site, lors de la présentation de ses résultats en 2008, le bureau d'études signalait que pour le cours d'eau « **la possibilité d'infiltrations vers la carrière ne peut-être exclue** » ⁷.

Pour le second site, des mesures ont bien été réalisées en continu sur les 2 branches du cours d'eau durant plusieurs mois mais les résultats, utilisés pour déterminer les volumes exploitables et les volumes à restituer au cours d'eau, posent quelques problèmes car là encore, aux dires du bureau d'études « **les débits mesurés en amont**

étaient faibles » ⁸.

Un rapide calcul des lames d'eau écoulée, réalisé à partir des données fournies par le bureau d'études, confirmant ces pertes importantes sur l'amont pour ce second site, Nord Nature Environnement a demandé lors du CODERST, sans mettre en cause le pétitionnaire, que les arrêtés préfectoraux ne soient pas promulgués ⁹.

Il faut espérer que la part de « bonne eau » de surface qui passe avec plus ou moins de rapidité dans les calcaires fortement fracturées ne soit pas trop polluée.

1. Ce terme de « bonne eau » était celui employé en 1997 par un exploitant carrier, déjà « soucieux » à cette époque de devoir décanter les eaux en fond de fosse d'extraction avant de les restituer au cours d'eau, tout en payant une redevance pour destruction d'eau considérée comme « souterraine ».

2. Contrairement aux autres Agences de l'Eau, l'Agence Artois-Picardie ne gère pas un véritable district hydrographique mais un ensemble de petits bassins littoraux et des sous-bassins de 2 bassins internationaux - où elle doit faire face à de nombreux défis (déclaration de l'Agence de l'Eau citée dans la Voix du Nord du 11/03/2021).

3. Schéma Interdépartemental des Carrières. Rapport final BRGM/RP-59975-FR.

4. Porter-à-connaissance. Avis de participation du public par voie électronique au titre du code de l'environnement du 24/07 au 7/08/2023 portant sur l'incidence d'un projet de remblaiement de la carrière Bocahut sur la commune de Glageon.

5. Evaluation de l'utilisation possible des eaux d'exhaure de la carrière de Glageon à des fins alimentaires (rapport BURGEAP du 9/07/2005).

6. Enquête publique du 24/10 au 24/11/2022 pour l'instauration de périmètres de protection du point de prélèvement des eaux de l'exhaure issue

- de la carrière Bocahut sur la commune de Haut-Lieu
- de la carrière Eurovia sur la commune de Dompierre sur Helpe

7. Valorisation des eaux d'exhaure des carrières de l'Avesnois. Lot n°3 Carrières de Haut-Lieu et Ardennes (Convention Régie SIDEN France, 2006). Compte-rendu des mesures 2007. Rapport AMODIAG Environnement (2008), page 19.

8. Carrière de Dompierre sur Helpe. Valorisation des eaux d'exhaure des carrières de l'Avesnois. Volet A. Caractérisation des eaux d'exhaure de la carrière et du milieu récepteur (Rapport ANTEA group A93594/D 07/2018).

9. CODERST 59 du 23/05/2023 auquel participait pour NNE le regretté Alain Vaillant. Les 2 arrêtés préfectoraux préparés par l'ARS ont été pris le 10/07/2023

Représentants de la Fédération Nord Nature Environnement dans les commissions et groupes de travail institutionnels en 2023

Région

- Comité de Bassin Artois Picardie : **Geneviève Lugez**
- Commission des Cultures Marines Nord, Pas de Calais et Somme : **Michel Mariette**

Départementales

* Nord

- Conseil Départementale de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) : **Jean Claude Legrand** (Tit) – **Joël Danloux** (sup)
- Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) : **Nicolas Buriez**
- Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA) : **Nicolas Buriez**
- Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF) : **Nicolas Buriez**
- Commission Départementale Chasse et Faune Sauvage (CDCFS) : **Florent Gellée**
 - CDCFS Formation ESOD : **Florent Gellée** (sup)

* Pas de Calais

- Conseil Départementale de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) : **Geneviève Lugez**
- Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) : **Gery Dubeaux**
- Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA) : **Gérard Cailliez**
- Commission Départementale Chasse et Faune Sauvage (CDCFS) : **Alain Ward**
- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites du Pas de Calais Formation Carrière : **Georges Sénécaut**
- Comité Départemental Ressource en eau : **Geneviève Lugez**

* Locales

- Commission Locale de l'Eau du Bassin de la Canche : **Jean Charles Bruyelle**
- Commission Locale de l'Eau du Bassin de l'Authie : **Jean Charles Bruyelle**

- Commission Locale de l'Eau de la Scarpe Aval : **Jean Claude Legrand**
- Commission Locale du SAGE Marque - Deûle : **Daniel Wgeux**
- Commission Locale de l'Eau de l'Aa : **Alain Ward**
- Commission Locale de l'Eau de la Sambre : **Jean-Bernard Szczepanski**
- Commission Locale de l'Eau du SAGE Escaut : **Frédéric Bigot**
- Commission Locale de l'Eau de l'Yser : **François Ryckelynck**
- Commission Locale de l'Eau du SAGE Scarpe Amont : **Georges Sénécaut**
- Commission Locale de l'Eau de la Lys : **Alain Tredez**
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) :
 - Secteur Lys Amont : **Alain Tredez**
 - Secteur Deûle Amont : **Daniel Wgeux**
 - Secteur Marque et affluent de l'Escaut : **Marcel Vanwormhoudt**
- Commission consultative du Canal Seine Nord section de Bertincourt Lot 4 : **Gérard Cailliez**
- CSS Callergie de Noyelles-sous-Lens : **Frédéric Bigot**
- CSS Ambre de Evin Malmaison : **Frédéric Bigot**
- CSS TVME/SYMEDVAD/CIDEME de Henin Beaumont : **Frédéric Bigot**
- CSS SOTRENOR : **Frédéric Bigot**
- CSS Somanu : **Frédéric Bigot**
- CSS Polynt-Drocourt : **Frédéric Bigot**
- CSS Recytech : **Frédéric Bigot**
- CSS Vynova : **Frédéric Bigot**
- CSS Flamoval : **Alain Tredez**
- Commission consultative de l'environnement de aéroport de Lille-Lesquin : **Francis Vandenberghe (Tit) – Vincent Thomy (sup)**
- Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Lille Marcq : **Francis Vandenberghe, Vincent Thomy (sup)**
- Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Valenciennes : **Frédéric Bigot**
- Commission Consultative des Services Publics Locaux de la MEL : **Daniel Wgeux**
- DOCOB du site Natura 2000 «les Cinq tailles» à Thumeries : **Nicolas Buriez**
- Comité de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Acquin-Wavrans à Wavrans sur l'Aa : **Alain Ward**
- Comité de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Réserve Naturelle Régionale du Mont de Couple : **Alain Ward**
- Comité de pilotage des sites Natura 2000 en mer pour les sites des « Bancs de flandre » : **Michel Mariette**
- Conseil de Concertation Lille : **Nicolas Buriez**

Rapport d'activités 2022

Adopté par l'Assemblée Générale du 10 juin 2023

Ce rapport ne présente que les actions menées au niveau fédératif. Il ne présente pas les activités spécifiques des associations affiliées pour lesquelles chacune présente son propre rapport d'activité. Comme les années précédentes, la plupart des actions de Nord Nature Environnement ont été menées par des bénévoles, dont certain(e)s oeuvrent à temps plein plusieurs dizaines d'heures par semaine. Ils ont été secondés par un salarié, Nicolas Buriez.

Les membres du Conseil d'Administration, du Bureau et les autres personnes de Nord Nature Environnement, mise à part Nicolas Buriez, cités dans ce rapport sont tous des bénévoles.

La majorité des interventions effectuées au titre de Nord Nature Environnement l'ont été dans le cadre de commissions et groupes de travail cités ci-dessous.

Le Rapport d'Activité a été rédigé par Nicolas Buriez avec la contribution de Alain Vaillant.

Quelques zooms indiqués par ce petit personnage décrit des projets écocides contre lesquels Nord Nature Environnement s'est opposée.

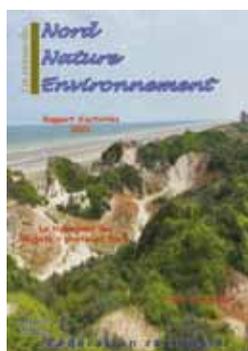
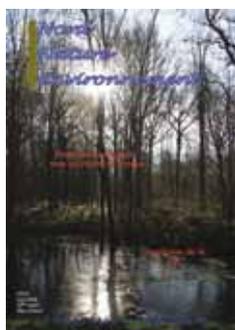


La communication

Les publications

La revue

Éditée depuis 1974, la revue de Nord Nature Environnement a continué à être publiée en 2022. Gérée par Alain Vaillant, avec la collaboration de Nicolas Buriez pour la mise en page et par Georges Sénécaut et Alain Vaillant dans le comité de lecture. Trois numéros sont parus.



Le bulletin « la Nature au Nord »

Le bulletin de liaison interassociatif « la Nature au Nord » est paru en janvier, juin, août, octobre et décembre. Rédigé par Nicolas Buriez, Alain Vaillant et Georges Sénécaut il a été présenté sur papier et par voie électronique.

Les applications informatiques

Site internet

Le site internet www.nord-nature.org de Nord Nature Environnement a continué à être géré par **Alain Vaillant**. En 2022, **62210 visiteurs se sont rendus** sur le site internet. Et 111 355 pages ont été consultées.

Newsletter

Alain Vaillant a également continué à diffuser par voie électronique la lettre d'information mensuelle « la lettre de la nature » distribuée gratuitement aux 670 inscrits avec un taux d'ouverture moyen de 35.31%.

Réseaux sociaux

1200 followers ont suivi ainsi l'actualité de la fédération et de ses associations fédérées.

Le centre de ressources

Nord Nature Environnement a continué en 2022 la tenue d'une permanence avec accueil, permanence téléphonique et réception des courriers et courriels à son nouveau siège au 5 rue Jules de Vicq à Lille. Cette permanence a été tenue par **Nicolas Buriez**

Au-dessus de la plaine, les animaux volants étaient peu nombreux

Amateurs passionnés d'ornithologie ou d'entomologie étaient au rendez-vous organisé ce mercredi après-midi au relais Nature de Santes pour une sortie sur le thème « Un univers en vol ».

SANTES. L'été est le moment idéal pour observer les animaux volants, oiseaux ou insectes, au-dessus de la plaine. Les ornithologues et entomologues amateurs ont donc pu profiter d'une sortie organisée par le relais Nature de Santes, animée par Nicolas Buriez, le 14 septembre dernier. Cette sortie a permis de découvrir les animaux volants de la plaine de Santes. Les participants ont pu observer de nombreux oiseaux et insectes. Les participants ont pu observer de nombreux oiseaux et insectes. Les participants ont pu observer de nombreux oiseaux et insectes.



« C'est une belle sortie. Merci à Nicolas Buriez pour son accueil et son savoir-faire. »

Extrait d'article de la Voix du Nord sur une animation à Santes

Industrie

Commissions et réunions officielles

Nord Nature Environnement a été représentée :

Par **Geneviève Lugez** à Arras à 8 réunions du **Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques** (CODERST) du Pas de Calais les 3 février, 7 avril 9 juin, 7 juillet 15 septembre, 22 septembre, 13 octobre, 17 novembre et 15 décembre

Par **Alain Vaillant** à Lille à 11 réunions du **Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques** (CODERST) du Nord.

De nombreux échanges préliminaires avec les adhérents, des temps d'étude des dossiers et de préparation des interventions sont nécessaires au CODERST

Par **Georges Sénécaut** lors de deux réunions de la formation **spécialisée des carrières de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites du Pas de Calais** les 22 mars et 20 octobre à Arras

Par **Frédéric Bigot** à la Commission de Suivi de Site (CSS) Callergie de Noyelles-sous-Lens le 6 septembre, à la CSS Ambre de Evin Malmaison le 13 septembre et à la CSS TVME/SYMEDVAD/CIDEME de Henin Beaumont le 20 septembre.

Par **Daniel Wgeux** lors de la réunion de suivi d'installation de la société Stockmeier de Haubourdin

Par **Francis Vandenberghe** a participé au Groupe de Travail pour les décollages par vent d'Est à l'aéroport de Lille-Lesquin les 3 février et 4 mars. Il a également participé le 23 juin à la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Lille-Lesquin. Il a également participé à la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Lille Marcq en Baroeuil le 5 décembre.

Par **Vincent Thomy** et **Francis Vandenberghe** le 25 novembre au Comité permanent et la Commission Consultative de l'Aéroport de Lille-Lesquin

Par **Geneviève Lugez** aux réunions publique de Concertation ISDD Véolia à Hersin Coupigny les 22 septembre et 27 octobre

Par **Jean-Charles Bruyelle** à une réunion sur la pollution du méthaniseur Bezinghem le 2 mars à Montreuil.

Aménagement du territoire



Extension de l'aéroport de Lille Lesquin. Dans un contexte d'accélération de la crise climatique, de crise énergétique et alors que se multiplient les appels à la sobriété, les extensions d'aéroports sont une aberration et doivent être stoppées, à Lille, en France. Avec d'autres nous avons attaqué l'autorisation environnementale délivrée par le préfet et avons demandé son annulation. Selon notre avocate, Me Muriel

Ruef, l'étude d'impact, l'évaluation environnementale et les prescriptions dans ce dossier sont notoirement insuffisantes. En plus du recours en annulation contre l'autorisation environnementale, nous avons déposé un référé pour demander la suspension des travaux de forage. Sans surprise, le juge n'a pas retenu l'urgence puisque l'aéroport nous avait mis devant le fait accompli en effectuant les travaux de forage test avant l'audience, au mépris des réserves légitimes des populations

Commissions et réunions officielles

Nord Nature Environnement a été représentée :

à la **Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers** du Nord par **Nicolas Buriez** en présentiel les 7 avril, 5 mai, 7 juillet, 15 septembre, 20 octobre et 8 décembre et en audioconférence les 20 janvier, 17 février et 3 mars Il a également participé à une Consultation électroniques de la CDPENAF en juillet.

à la **Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture** du Nord par **Nicolas Buriez** en présentiel les 7 avril, 15 septembre, 20 octobre et 8 décembre et en audioconférence les 20 janvier et 3 mars.

à la **Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture** du Pas de Calais par **Gérard Cailliez** les 28 juin et 1^{er} septembre et des consultations électroniques les 23 mars et 12 avril

à 4 réunions de la **Commission Consultative des Services Publics Locaux** de la Métropole Européenne de Lille par **Daniel Wgeux**

à deux réunions pour les gens du voyage à la Bassée et Santes par **Daniel Wgeux**

à deux réunions du PLU3 de la MEL et à 3 réunions au port de Lille et de Santes par **Daniel Wgeux**

Eau



Procès sucrerie Tereos. En avril 2020, après la rupture d'une digue de l'usine qui retenait les eaux de lavage de betteraves, 100.000 m³ de liquide noirâtre, essentiellement des matières organiques, s'étaient déversés dans l'Escaut. Nord Nature Environnement a porté plainte. Le procès s'est tenu les 17 et 18 novembre, avec un jugement attendu en janvier 2023. Cette audience est la première que traitent les magistrats du pôle régional environnement (PRE) depuis la création de ce pôle spécialisé en matière d'atteintes à l'environnement le 1^{er} avril 2021.

Commissions et réunions officielles

Nord Nature Environnement a été représentée

* Par **Francine Herbaut**, au **Comité de Bassin Artois Picardie** et à la **Commission permanente des milieux naturels et de la planification** le 4 février

* Par **Jean Charles Bruyelle**, à la **Commission Locale de l'Eau du Bassin de la Canche**

- à quatre réunions de Bureau à Auchy les Hesdin les 24 janvier, 22 mars, 28 septembre et 15 décembre et une en visio le 22 juillet

- à la CLE de la Canche à Ligny sur Canche le 3 mars
- à une Commission permanente de la Canche le 9 février à Auchy les Hesdin
- à cinq réunions du Comité syndical Symcea les 10 février, 15 mars, 18 juin, 25 août et 5 décembre à Auchy les Hesdin,
- au Comité Technique du Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI) les 25 novembre et 15 décembre
- à seize réunions du SDAGE Canche les 25 janvier, 2 février, 7 février, 7 mars, 4 avril, 4 mai, 7 juin, 30 juin, 14 septembre, 29 septembre, 19 octobre, 26 octobre, 22 novembre, 24 novembre, 6 décembre et 14 décembre sur les thématiques de la gestion de la ressource, les risques ou les milieux aquatiques
- à une réunion assainissement 7 vallées à Auchy les Hesdin le 27 octobre, à deux réunions assainissement Ternois les 7 janvier et 23 novembre à Herlin le sec,
- à une réunion zones humides canche à Hesdin le 19 février et à deux réunions du groupe de travail des zones à enjeux environnementaux les 10 et 23 mai.

* Par **Jean Charles Bruyelle**, à la **Commission Locale de l'Eau du Bassin de l'Authie**

- à la CLE le 3 février à Auxi le château
- à 4 réunions des Commissions Authie sur les thématiques inondations, érosion, gestion de la ressource les 14 avril, 26 avril, 23 juin et 18 octobre

* Par **Jean Charles Bruyelle** à une réunion sur la gestion des eaux pluviales urbaines à Douai le 24 mai, au webinaire sur le 11^{ème} programme AEAP le 28 juin et à une réunion sur le point assainissement et eau potable à Halinghem le 13 juillet.

* Par **Jean Claude Legrand**, à la **Commission Locale de l'Eau de la Scarpe Aval**

- à la réunion du bureau de la CLE le 23 février à Wallers et à une réunion d'avis du bureau sur différents projets (ex usine à batteries) le 28 novembre
- à la plénière de la CLE le 16 décembre à Landas
- à la conférence transfrontalière «urbansime - inondations» le 21 juin à Aix en pévèle

* Par **Daniel Wgeux**, à la **Commission Locale de l'Eau du SAGE Marque - Deûle**

- à trois réunions de la CLE
- à une réunion pour la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) à Wavrin
- à une réunion du Conseil de l'Eau de la MEL en visio et une réunion en présentiel à Erquinghem-Lys
- à trois réunions sur les 29 communes gardiennes de l'eau de la MEL



*Grande tourbière de Marchiennes
Photo N.Buriez*

* Par **Michel Mariette**, à la **Commission des Cultures Marines Nord, Pas de Calais et Somme**

* Par **Alain Vaillant**,

A la **Commission Locale de l'Eau de la Lys**

* Par **Alain Ward**, à la **Commission Locale de l'Eau de l'Aa**

- à deux réunions de la CLE de l'Aa les 4 janvier et 28 avril à Esquerdes.

- à une réunion sur les zones à enjeux environnementales le 4 avril à Esquerdes

* Par **Jean-Bernard Szczepanski**, à la **Commission Locale de l'Eau de la Sambre à Maroilles**

* Par **Frédéric Bigot** à la **Commission Locale de l'Eau de la Sambre** du SAGE Escaut

- à trois réunions les 22 février à Le Quesnoy, 24 mai à St Python et 14 novembre à Cambrai

- à une réunion de l'Agence de l'eau à Douai le 22 mars.

* Par **François RYCKELYNCK**, à la **Commission Locale de l'Eau de l'YSER**

- au bureau de la CLE

* Par **Georges Sénécaut**, à la **Commission Locale de l'Eau du SAGE Scarpe Amont**

- à six réunions de la CLE les 2 février, 16 mars, 6 avril, 6 juillet, 19 octobre et 9 novembre

- à une journée d'information sur la restauration des milieux aquatiques et aqueux le 26 septembre à Maroeuil.

* Par **Geneviève Lugez** au **Comité Départemental Ressource en eau du Pas de Calais**

- à 5 réunions de ce comité les 10 août, 25 août, 7 septembre, 14 octobre et 9 décembre à Arras

* Par **Gérard Cailliez** à la **Commission consultative du Canal Seine Nord section de Bertincourt Lot 4**

Biodiversité

Commissions et réunions officielles

Alain Ward a participé à huit CDNPS sites et paysage en janvier, mars, avril, mai, juin, juillet, septembre et novembre et à une CDNPS faune captive en juin.

En outre, il a représenté Nord Nature Environnement au Comité de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Acquin-Wavrans à Wavrans sur l'Aa le 20 mai et de la Réserve Naturelle Régionale du Mont de Couple à Audembert le 7 décembre.

Jean Paul Lefranc et **Jean François Hogne** ont représenté Nord Nature Environnement à la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) du Nord sur le plan de chasse à Lille .

Ils ont également participé à la conférence de presse avec la fédération de chasse contre le plan de chasse de l'ONF et à la mobilisation citoyenne et associative contre ce même plan de chasse.

Nicolas Buriez a représenté Nord Nature Environnement au DOCOB du site Natura 2000 «les Cinq tailles» à Thumeries le 13 décembre

Daniel Wgeux a participé à une réunion du portrait nature de la MEL

Études

Nicolas Buriez a rédigé le rapport d'étude de la Bistade pour l'année 2021 ainsi que le rapport d'étude sur le suivi Post installation d'éoliennes du Mont d'Erny.

Il a continué l'étude débutée en 2005 et poursuivie annuellement sur le site de **la Bistade** pour la

société Opale Environnement.

En 2022, il a effectué des relevés concernant :

les oiseaux les 13 janvier, 28 avril, 13 mai, 22 juillet 18 octobre et 10 novembre

les odonates (libellules et demoiselles), papillons et reptiles les 9 juin, 18 juillet et 16 septembre

les orchidées et la faune aquatique les 9 et 27 juin

il a également participé à l'Audit Ecocert au sein du site de la Bistade.

Il a en outre sur le site éolien du Mont d'Erny effectué un suivi Busards et rapaces sur le Parc éolien les 11 avril, 14 avril, 16 mai, 25 mai, 13 juin 20 juin et 18 juillet. Il a en outre effectué une sécurisation de nid de Busard Saint Martin le 13 juin.



Nid de Busard Saint Martin.
N. Buriez

Éducation à l'environnement

Nicolas Buriez a organisé et effectué diverses animations ayant pour objet la connaissance de la nature.

Animations destinées au grand public

Rendez-vous nature en partenariat avec le Département du Nord

A la recherche des animaux le 13 avril à Wahagnies

A la feuille le 11 mai à Bouvines

A 6 pattes à Templeuve le 15 juin

A la recherche du bruit le 13 juillet à Cysoing

Rendez-vous nature en partenariat avec l'Espace Naturel Métropolitain

Bulle de nature à Sainghin en Mélançois le 12 mars

Les oiseaux à Fretin le 26 mars

Pays de la nuit à Haubourdin le 26 mars

Oasis arboré à Wavrin le 10 avril

Atoll de biodiversité le 13 avril à Fâches Thumesnil

Jardin aquatique à Bouvines le 27 avril

Un monde aérien à Fretin le 15 mai

Îlot de nature à Santes le 18 mai

Monde aux multiples espèces à Bouvines le 29 mai

Un petit monde caché à Sainghin le 15 juin

Un monde de petites bêtes volantes à Villeneuve d'Ascq le 13 juillet

Un monde hors du temps le 11 septembre

Un univers en vol à Santes le 21 septembre

L'univers de la migration à Fretin le 16 octobre

Préparation d'un inventaire naturaliste avec l'Ecole européenne de Marcq en Bareuil (Groupe anglophone) et Groupe Francophone le 23 mars

Inventaire naturaliste avec le Collège de Marcq en Baroeuil le 30 mai à Marcq et le 1^{er} juin

Inventaire participatif à Santes les 11 juin et 24 septembre

Inventaire participatif à Sainghin en Mélançois le 12 juin le 25 septembre

Avec les magasins Nature et découvertes

Faune nocturne le 25 mars à Lille

La faune en automne le 23 octobre à Lille

Avec la Ville de Lille

Les arbres au jardin des plantes le 25 juin

Créatures volantes au jardin des plantes le 25 juin

Les pollinisateurs au jardin des plantes le 16 juillet

Les animaux qui nous aident à la citadelle de Lille le 16 juillet

Les petites bêtes du sol le 10 septembre à Lille

Faune nocturne le 16 septembre à Lille

La Faune et la Flore à l'approche de l'hiver à Lille le 10 décembre

Animations destinées à un public en situation de handicap

Programme « Nature Handicap » en partenariat avec le Conseil Départemental du Nord, Animations réalisées avec :

DITEP La cordée à Wahagnies le 22 mars, le 10 mai à Ostricourt, 17 mai à Rieulay, 14 juin à Faumont, 21 juin à Nieurlet, 28 juillet à Zuydcoote

Epsm Tourcoing à Rieulay le 29 mars, Nieurlet le 26 avril, Abscon le 17 mai, Saint Jans Cappel le 7 juin, Bailleul le 12 juillet, Zuydcoote le 26 juillet

AFEJI La bassée le 5 avril à Faumont, Saint Jans Cappel le 4 mai, Thumeries le 29 juin, Nieurlet le 13 septembre, le 26 octobre à Sainghin en Mélançois

Espace TOM le 6 avril à Rasimes, Thumeries le 27 avril, 18 mai à Abscon, 8 juin à Zuydcoote

Animations destinées aux scolaires

Programme « Offrons la nature aux collégiens » en partenariat avec le Conseil Départemental du Nord :

Animations réalisées aux carrières d'Abscon Escaudain :

- pour le Collège de Masny le 5 avril
- pour le Collège Boris Vian de Croix les 2, 9 et 10 mai
- pour le Collège Victor Hugo de Somain les 14, 17 et 21 octobre

Animations réalisées au Terril d'Auberchicourt :

- pour le Collège de Masny les 24 février et 15 mars

Animations réalisées sur le Terril de Rieulay :

- pour le Collège Lavoisier de Lambersart le 31 mai
- pour le collège Monod de Pérenchies les 23 et 24 mai
- pour le Collège Pasteur de Somain les 22 et 25 mars
- pour le Collège Desnos de Dechy les 2 et 3 juin

Animations réalisées aux bois d'Ostricourt :

- pour le Collège d'Ostricourt les 20, 22 et 23 septembre

Animations réalisées sur le site des 5 tailles de Thumeries :

- pour le Collège Camus de Thumeries les 26 et 27 septembre matin et après midi et 3 et 4 octobre matin et après midi

Animations réalisées sur le site de Chabaud Latour :

- pour le Collège Froissart de Quievrechain les 5 et 6 mai



Animation Collège au Terril des Argales de Rieulay
Photo : N. Buriez

Divers

- École Champ fleuri de Masny, CM1 CM2 le 24 février et le 15 mars au terril d' Auberchicourt
- Intervention sur le Développement Durable au sein de ID Formation Lille le 11 janvier et le 16 juin
- Formation Certification d'assistante maternelle les 7 mai et 14 mai
- Collège du Houtland le 12 mai à Zuydcoote sur la Dune marchand
- École de Seclin les 19 et 20 mai à Seclin
- Formation de professeurs de collège pour intégrer le DD dans leur cours au collège Desnos de Masny
- Avec la Ville d'Emmerin dans le cadre de la journée des bibliothèques à Emmerin
- Formation Eau et DD pour 6 stagiaires en services civiques à Lille le 9 novembre
- Animation école Matisse et Notre Dame de Santes le 25 novembre sur la haie et la biodiversité, 4 classes.

Daniel Wgeux et **Nicolas Buriez** ont participé au Forum des écoacteurs du relais nature de Santes le 22 mai

Alain Tredez a tenu un stand à Merville

Alain Vaillant a réalisé deux conférences sur le thème Vie-Soleil-Energie, le 28 juillet à Les Bellevilles (73440) et le 15 novembre à Godewaersvelde

Vie fédérative

Nord Nature Chico Mendes

Un membre du Bureau de Nord Nature Environnement, **Alain Vaillant**, a continué à faire partie du Conseil d'Administration de Nord Nature Chico Mendes.

Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (M.R.E.S.)

Nicolas Buriez a participé à la Commission animation réseau de la M.R.E.S. les 25 avril et 7 novembre et aux entretiens de cette commission les 16 juin, 28 septembre et 26 octobre et à la Commission Maison de la M.R.E.S. le 6 décembre. Il a également participé aux groupes de travail sur le règlement intérieur de la MRES le 8 mars et sur l'espace de Coworking le 31 mars. **Alain Tredez** a représenté Nord Nature Environnement au Conseil d'Administration de la MRES.

GRAINE Hauts de France

Nicolas Buriez a participé à trois réunions du Conseil d'Administration du GRAINE au nom de Nord Nature Environnement et au titre de Co-Président les 18 janvier, 10 juin, et 19 octobre et a assisté à l'Assemblée Générale le 1^{er} juin. Il a également participé aux réunions du Groupement Graine les 14 et 21 novembre.

NADA Lille

Un membre du Bureau de Nord Nature Environnement, **Vincent Thomy**, a représenté l'association au sein du collectif NADA (Non à l'agrandissement de l'aéroport de Lille Lesquin).

Réunions fédératives internes

Au cours de l'année 2022 Nord Nature Environnement a tenu :

- un dépouillement des votes de l'Assemblée Générale par correspondance
- des consultations en ligne du Conseil d'Administration ont été effectuées

Actions diverses

Alain Vaillant et **Georges Sénécaut** ont participé à Berck le 22 mai à la manifestation «Non à Tropicalia»

Alain Vaillant a participé le 7 novembre à la conférence de presse sur le recours quant à l'autorisation environnementale délivrée par le préfet pour l'extension de l'aéroport de Lille Lesquin

Vincent Thomy a participé les 25 février et 8 octobre aux manifestations contre le projet d'extension de l'aéroport de Lille -Lesquin

Marcel Vanwormhoudt et **Alain Vaillant** ont rencontré le responsable des «risques chroniques» de la DREAL le 9 novembre pour échanger suite à la publication du «Bilan des ICPE»

Alain Vaillant a participé le 1^{er} octobre au 40^{ème} anniversaire de Santes Nature, association affiliée à la Fédération.

Encadrement de stagiaires et bénévoles

Nicolas Buriez a encadré un stagiaire de seconde du 9 au 12 mai et une stagiaire issue de Licence 3 Biologie des populations du 16 mai au 10 juin

Gestion de la fédération et travail administratif

Trésorerie & Comptabilité

Elles ont été tenues par **Alain Vaillant** et **Francine Herbaut** avec l'aide de **Nicolas Buriez** pour l'inscription des écritures comptables.

Administratif

En 2022 Nord Nature Environnement a subi un contrôle Urssaf, **Alain Vaillant** s'est occupé de ce contrôle.

Alain Vaillant s'est chargé de la demande de renouvellement de l'agrément régional.

Alain Vaillant a préparé des communiqués de presse sur l'ONF et INIGF. il s'est également chargé de la relation avec notre avocate sur les différents recours juridiques.

Alain Vaillant a rédigé, tapé et envoyé plus de 180 courriers officiels.

Dossiers de subventions

Les parties descriptives des demandes de subventions à la DREAL, au FDVA pour 2023 ont été rédigées par **Nicolas Buriez**, **Alain Vaillant** et **Alain Tredez**.



La Revue de

nord

nature

Environnement

ADHÉSION ET ABONNEMENT A LA REVUE 2023

Vous avez la possibilité d'adhérer en ligne via la plateforme Helloasso : <https://cutt.ly/U2sRMpB>



Adhésion :

- Je désire : - être simple adhérent
 - être adhérent et prendre une part active dans l'association

Cotisation annuelle, au choix : tarif minimal	20 euros
tarif de soutien	30 euros
tarif membre bienfaiteur	60 euros ou plus

Abonnement :

Je désire m'abonner à la revue. Tarif annuel (3 numéros) : 15 euros

Adhésion + abonnement :

- Je désire : - être simple adhérent et m'abonner à la revue de Nord Nature Environnement
 - être adhérent, prendre une part active dans l'association et m'abonner à la revue

	Cotisation	Abonnement	Cotisation/abonnement
Tarif minimal	20 euros	15 euros	35 euros
Tarif de soutien	30 euros	15 euros	45 euros
Tarif membre bienfaiteur	60 euros ou plus	15 euros	75 euros
Étudiant	10 euros	15 euros	25 euros

Nom.....Prénom.....
 Adresse.....
 Code postal.....Commune.....
 Téléphone(s).....
 Courriel.....
 Profession.....

Les informations recueillies pour votre adhésion ou votre abonnement font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de l'association. En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, vous pouvez nous contacter.

Chèque à libeller à l'ordre de Nord Nature Environnement.
 Chèque et bulletin d'adhésion et /ou d'abonnement à adresser à :
 Nord Nature Environnement, Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités,
 5 rue Jules de Vicq, 59000 Lille.
 Tél : 03 20 88 49 33

La revue de

Nord Nature Environnement

n°186
novembre 2023
50^{ème} année
Prix : 5 euros

Fédération régionale